DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL GENERAL

Réunion du 7 juillet 2014

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

<u>Etaient</u> présents :

Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU,

Monsieur Louis BECKER, Monsieur Frédéric BIERRY, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Thierry CARBIENER, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Claude FROEHLY, Madame Laurence JOST, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Suzanne KEMPF, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Madame Louise RICHERT, Monsieur Marc SENE, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur

Jean-Claude WEIL, Madame Laurence MULLER-BRONN, secrétaires

Procuration(s):

<u>Excusé(s)</u>: Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Henri

DREYFUS, Monsieur Robert HERRMANN, Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur Pierre MARMILLOD,

Monsieur Freddy ZIMMERMANN

Absent(s):

Rapporteur: Monsieur Rémi BERTRAND

N° CP/2014/459 - Actions sur les paysages - 2341

Partenariat de recherche entre le Département, la SATT

conectus et le CNRS

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- approuve le partenariat de recherche entre le Département et la SATT Conectus Alsace (pour le portage administratif du partenariat pour l'Université) et le Centre National de Recherche Scientifique (CNRS) (pour la réalisation des études opérationnelles du partenariat), selon les termes de la convention de collaboration de recherche ci-annexée, pour la réalisation d'une évaluation de l'impact des mesures agro-environnementales territorialisées (MAET) sur :
- . les enjeux agricoles des rieds de la Zembs et du Bruch de l'Andlau via les paramètres issus des analyses de qualité fourragère,
- . les enjeux environnementaux des rieds de la Zembs et du Bruch de l'Andlau via l'écologie des papillons du genre Maculinea
- décide d'attribuer une contribution financière de 13 200 € TTC selon les termes de la convention de collaboration de recherche précitée, à savoir :
- . 7 200 € TTC à la signature de la convention de collaboration de recherche,
- . 6 000 € TTC à la remise du rapport scientifique de l'évaluation de l'impact des MAET précitées et sur présentation du bilan financier de cette étude au 31 décembre 2014
- autorise son président à signer la convention de collaboration de recherche à conclure entre le Département du Bas-Rhin, la SATT Conectus Alsace et le CNRS.

Pour extrait conforme : Pour le Président La Directrice des services de l'assemblée

Le Président,

Adopté à l'unanimité

Le Président, Guy-Dominique KENNEL

Francine THOMAS

Accusé de réception N°: A067-226700011-20140707-87654-DE-1-1_0

Acte certifié exécutoire au : 16/07/14